

L'Université Grenoble Alpes prépare la transformation de l'EPE en grand établissement au 01/01/2024

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°264723 - Publié le 21/09/2022 à 16:44

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 22/09/2022 à 10:22



L'Université Grenoble Alpes - © Marine Dessaux

Le conseil d'administration de l'UGA ([Université Grenoble Alpes](#)) doit approuver, le 13/10/2022, une résolution autorisant son président [Yassine Lakhnech](#) à engager la procédure de sortie de l'expérimentation en matière de gouvernance, prévue par l'ordonnance de décembre 2018. Créée en novembre 2019 sous la forme d'un [EPE](#) ([Etablissement public expérimental](#)), l'UGA entend devenir un grand établissement au 01/01/2024.

« Nous avons inscrit dans les statuts de l'EPE une sortie d'expérimentation trois ans après la création. Nous souhaitons donc qu'elle intervienne, comme prévu, fin 2023 », déclare Yassine Lakhnech à News Tank, le 21/09/2022.

L'université a élaboré une version des statuts, qui ont fait l'objet d'un retour du ministère et ont été discutés en commission permanente et en CA ([Conseil d'administration](#)). Une première version du rapport d'auto-évaluation à destination du [Hcéres](#) ([Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur](#)), chargé d'émettre un avis sur la maturité des EPE avant leur pérennisation, a été discutée dans les mêmes instances.

« D'ici fin octobre, nous aurons une V2 des statuts proche d'une version stabilisée, tout comme pour le rapport destiné au Hcéres », indique le président.

Les établissements-composantes actuels seront les mêmes dans le futur grand établissement et garderont leur personnalité morale et juridique : Grenoble INP-UGA, Sciences Po-UGA, Ensag-UGA.

« Il n'y a pas de sujets de tension. Tout ce qui est organique dans les statuts de l'EPE n'a pas changé, sinon on ne parlerait pas d'une pérennisation de l'existant », déclare Yassine Lakhnech.

« Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas sortir de l'expérimentation au regard du chemin parcouru. Par

contre, je souhaite que l'évaluation nous donne des recommandations fortes pour l'avenir. »

Une clause de sortie très encadrée

« Il y aura toujours dans les statuts un article permettant la sortie d'un établissement, mais uniquement si c'est la seule modalité pour sortir d'un conflit », indique le président de l'UGA.

« Nous avons déjà une procédure de résolution de conflit : à l'avenir, la sortie ne pourra intervenir que si elle a été activée et que la procédure de résolution - qui fait intervenir des personnalités extérieures - conclut que c'est la seule solution. Ceci doit permettre d'éviter qu'un changement de stratégie ou de position d'un établissement bouleverse notre université, par exemple la volonté de privilégier un réseau national et de s'y ancrer en laissant l'UGA. »

Durant la période d'expérimentation, Yassine Lakhnech n'a pas eu à utiliser son pouvoir de veto sur le recrutement ni à demander de révision budgétaire à ses établissements-composantes : « Il est clair que l'utiliser revient à recourir à une arme de destruction massive. On ne doit pas en arriver là. »

Une construction à achever

La sortie de l'expérimentation n'est pas la fin de la construction de l'UGA, souligne son président.

« Nous sommes très satisfaits de ce que l'on a atteint en termes de capacité stratégique. Cela se matérialise par nos réponses à des enjeux nationaux, par exemple avec l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) CMA (Compétences et métiers d'avenir) (cinq projets retenus) ou les PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche) exploratoires où nous figurons dans 13 et sommes copilotes de deux.

Nous agissons sur ces dossiers comme un établissement unique. Tous les projets sont portés par l'UGA, même si l'opérateur peut être un établissement-composante.

Mais il reste du travail. Nous devons finaliser la construction de l'Institut d'ingénierie et de management. Polytech et l'IAE (Institut d'administration des entreprises) en sont membres, mais les personnels sont encore rattachés à l'UGA, nous devons donc traiter la question du transfert des personnels et des moyens.

Nous continuons à construire les composantes académiques. Même si elles n'ont pas la personnalité morale, le fait qu'elles portent des stratégies dans le cadre de l'UGA nous donne une capacité supplémentaire. »

Les leçons de l'expérience de l'UGA

Interrogé par News Tank sur les leçons de l'expérience de l'UGA - une université fusionnée devenue EPE et lauréate d'une Idex (Initiative(s) d'excellence) - Yassine Lakhnech répond :

« Les objectifs, l'intérêt de chacun et les craintes doivent être explicites. Le point essentiel est celui de se donner une réelle capacité stratégique et de pilotage et ceci par quelques marqueurs :

- Tous les étudiants sont inscrits à l'UGA.
- Tous les diplômes signés par le président.
- L'UGA est le seul établissement dans les classements internationaux.
- Le président a un pouvoir de veto sur le recrutement et peut demander la révision du budget. »



Yassine Lakhnech

Président @ Université Grenoble Alpes (EPE) (UGA)

Enseignant-chercheur en informatique @ Université Grenoble Alpes (UGA)

Date de naissance : 08/02/1964

Yassine Lakhnech est spécialiste en informatique théorique, plus précisément dans le domaine de la sécurité et sûreté prouvées des systèmes informatiques et de la cryptographie, et des liens entre la logiques formelles et l'informatique.

Il a notamment :

- participé à la coordination de la mise en place du premier master « informatique et mathématiques » au moment du passage au LMD et de la réflexion sur l'offre de formation en informatique en licence et en master à l'Université Joseph Fourier - Grenoble 1 (devenue UGA) ;
- participé à la mise en place et a co-dirigé le pôle de recherche MathSTIC ;
- initié et coordonné le projet Pilsu qui a donné naissance au bâtiment Imag ;
- participé à la coordination de la réflexion et au montage du Labex Persyval-Lab ;
- participé au montage et au suivi du projet Idex Univ. Grenoble Alpes et est impliqué dans la réflexion et la construction de l'université intégrée.

Parcours

Depuis janvier 2020

[Université Grenoble Alpes \(EPE\) \(UGA\)](#)

Président

Janvier 2016 - janvier 2020

Univ Grenoble Alpes (Comue) (UGA)

Directeur exécutif recherche et valorisation de l'Idex

2012 - 2016

[Université Joseph Fourier - Grenoble 1](#)

Vice-président recherche et valorisation

2008 - 2012

Univ Grenoble Alpes (Comue) (UGA)

Directeur du pôle de recherche MathSTIC

Depuis 1999

[Université Grenoble Alpes \(UGA\)](#)

Enseignant-chercheur en informatique

Établissement & diplôme

-

Kiel University

Thèse en informatique et mathématiques

Fiche n° 30328, créée le 02/05/2018 à 11:07 - MàJ le 07/01/2020 à 18:17

L'Université Grenoble Alpes est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental au sens de l'article 1^{er} de l'ordonnance du 12/12/2018.

Catégorie : Université

Entité(s) affiliée(s) :

- [Ensag \(École nationale supérieure d'architecture de Grenoble\)](#)
- [Grenoble INP \(Institut polytechnique de Grenoble\)](#)
- [Université Grenoble Alpes \(UGA\)](#)
- [Sciences Po Grenoble \(IEP Grenoble\)](#)

Général

Date de création	04/11/2019
Statut	EPCSCP de type expérimental
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Grenoble (siège)
Missions et spécialités	<ul style="list-style-type: none">• Être une université internationale, visible et attractive, ancrée dans son territoire, moteur du développement économique, social et culturel.• Répondre aux transformations majeures de la société par une formation riche et diverse, une recherche qui repousse les limites du savoir, une diffusion de la connaissance et un développement de l'esprit critique, permettant d'appréhender les transformations sociétales et d'en être des acteurs avertis.• Regrouper les forces de l'ESR du site dans le respect de la diversité et des différences pour répondre efficacement à ces enjeux dans un contexte de compétition internationale toujours plus intense.
Composantes	Trois établissements-composantes : <ul style="list-style-type: none">• Grenoble INP ;• IEP de Grenoble ;• Ensa de Grenoble.
Présidence	Président : Yassine Lakhnech

Effectifs étudiants

2019-20	60 395
2020-21	59 796

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2018-19	753
---------	-----

2019-20	783
---------	-----

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2018-19	1 649
---------	-------

2019-20	1 640
---------	-------

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

2020	475,3 M€
------	----------

2021	500,5 M€
------	----------

Source(s) : Open data Mesri

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement : • la subvention pour charges de service public ; • les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

2020	382,2 M€
------	----------

2021	399,6 M€
------	----------

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement (en jours)

2020	36,1
------	------

2021	22,5
------	------

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Fiche n° 9327, créée le 07/11/2019 à 11:34 - Màj le 07/11/2019 à 11:38